

# Communauté de communes Dronne et Belle

**Bulletin N°2  
Année 2015**



Communauté de communes Dronne et Belle, Avenue Ferdinand Beyney - 24530 Champagnac de Bélar - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, MERCI  
Directeur de publication : Paul COUVY - Responsable de la rédaction : commission communication Impression : France Correspondance 24340 Champeaux et la Chapelle Pommier - Siret 37865715900018

**Le mot du Président**  
page 1

**Le territoire en action**  
page 2

**Le PLUi : c'est parti !**  
page 4

**Nos taxes et budgets 2015**  
page 4

**La CCDB en images**  
page 13

**Informations pratiques**  
page 14

crédit photo : H. FAISOLE

[www.dronneetbelle.fr](http://www.dronneetbelle.fr)

# Le mot du Président



**D**epuis plus d'un an, je tiens à souligner le rôle majeur des élus.

La qualité de leurs travaux et de leurs propositions détermine la pertinence et la fiabilité de nos décisions. Les élus, avec l'appui de l'ensemble des services de la communauté de communes Dronne et Belle se mobilisent pour mener à bien nos projets malgré la baisse de dotations de l'Etat (-80 000 €) et le transfert de charges de l'Etat : instruction du droit des sols (permis de construire, certificat d'urbanisme...).

Tout en poursuivant notre travail avec rigueur pour assumer pleinement nos compétences actuelles, tout en restant au plus près des habitants, nous devons prendre l'initiative d'agir ensemble pour un avenir commun. Une réflexion est engagée à l'échelle du Pays Périgord Vert avec 9 communautés de communes pour élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Le SCOT a pour objet de donner des directions à suivre dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement en fixant les orientations à moyen et long termes. Il s'agit d'opérer des choix pour mettre en perspective un projet d'aménagement du territoire qui soit en harmonie et en équilibre entre les habitants et toutes les composantes du territoire sur lequel ils vivront, travailleront et auront leurs loisirs dans dix, quinze ans et plus.

Un autre enjeu est la mise en place d'un schéma de mutualisation (qui est par ailleurs obligatoire) en partenariat avec les communes qui nous permettra de vous offrir de meilleurs services, à un coût raisonné.

En tant que Président, je me félicite de l'enthousiasme et du courage de l'équipe communautaire à travailler ensemble sur des thèmes qui, demain impacteront plus ou moins notre vie quotidienne du fait même de la nouvelle organisation territoriale (loi NOTRE, actuellement en débat parlementaire).

La communauté de communes, à travers tous ses services est et sera à vos côtés pour vous aider, vous écouter et porter des propositions modernes et consensuelles adaptées aux réalités du terrain.

N'ayons pas peur de l'avenir.

Le Président,

Jean-Paul COUVY





# Le territoire en action

## OPAH-RR

**L'OPAH-RR** ou Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale est une Opération prévue jusqu'au 30 juin 2018 sur le territoire Dronne et Belle.

Elle permet aux propriétaires de logements souhaitant y réaliser des travaux, d'obtenir des subventions. Ces aides financières sont attribuées par l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), le Conseil Départemental de la Dordogne et la Communauté de Communes Dronne et Belle. Les conseils et l'accompagnement technique pour le montage du dossier sont entièrement gratuits.

### **Pour qui ?**

Les propriétaires concernés sont : les propriétaires occupant leur logement en tant que résidence principale ainsi que les propriétaires bailleurs louant leur logement ou souhaitant le mettre en location.

### **Qui contacter ?**

Prenez contact avec **Anne GAZEAU** en charge de l'animation de l'OPAH-RR sur la Communauté de Communes Dronne et Belle : par téléphone au 05.53.46.31.82 ou par mail à [a.gazeau@donneetbelle.fr](mailto:a.gazeau@donneetbelle.fr)

Une visite de votre logement pourra être effectuée par l'animatrice afin de définir les aides financières auxquelles vous pourriez prétendre.

**Attention :** Le dossier de demande de subvention doit être déposé avant le démarrage des travaux, sous peine d'annulation de la subvention.

## SPANC

Le SPANC ou Service Public d'Assainissement Non Collectif est un service obligatoire. Il contrôle tous les systèmes d'assainissements individuels effectuant : la collecte, le traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif. Ainsi, chaque propriétaire générant des eaux usées domestiques et étant non raccordé à un réseau d'assainissement collectif (tout-à-l'égout) devient obligatoirement usager du SPANC. Le service est assuré en régie directe par l'EPCI, sauf sur le secteur du Mareuillais où la SAUR est missionnée jusqu'en juin 2016.

### **Les missions du SPANC sont :**

- le conseil aux particuliers
- le contrôle périodique des installations,
- le contrôle d'installations neuves (de la conception à la réalisation)
- le contrôle de conformité (diagnostic) lors d'une vente immobilière
- le suivi de l'entretien des dispositifs (vidange)
- la constitution de dossier de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour les dispositifs Assainissement Non Collectif les plus polluants

### **Qui contacter ?**

Pour tout conseil ou information sur l'assainissement individuel contactez **David BARRIBAUD** par téléphone au 06.49.99.05.55 ou par mail à [spanc@dronneetbelle.fr](mailto:spanc@dronneetbelle.fr)

Une fiche explicative complète sur les vidanges de fosses septiques à tarifs négociés est disponible dans votre mairie ou sur le site Internet de la communauté de communes : (dans la rubrique «Environnement et Habitat»)

[www.dronneetbelle.fr](http://www.dronneetbelle.fr)

## Pour qui ?

- les parents qui sont en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, en mettant à leur disposition une liste complète et régulièrement mise à jour, des assistantes maternelles agréées sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle
- les parents qui désirent employer une assistante maternelle, en les aidant et les conseillant sur les démarches à suivre par rapport au contrat de travail, (rémunération de l'assistante maternelle, calcul des congés payés, etc...), mais aussi aux démarches à suivre pour déclarer sa salariée à l'urssaf et obtenir les aides de la caf.

## Il s'adresse également :

aux assistantes maternelles, en leur proposant régulièrement des temps de rencontres (animations, réunions thématiques, ateliers, sorties, ...), afin de les accompagner dans leur activité professionnelle, ce qui permet d'éviter un certain isolement.

Enfin, ce service accueille aussi les enfants avec leur assistante maternelle, afin de leur proposer des activités d'éveil, des jeux, des ateliers bébé-lecteur, des sorties, etc... Ces moments collectifs les préparent en douceur à l'incontournable entrée à l'école maternelle.

## Le Relais c'est aussi :

Des moments festifs sont régulièrement organisés par le relais, afin que parents et assistantes maternelles se retrouvent autour des enfants : spectacles petite enfance, fêtes du relais, etc...

Le relais fonctionne grâce aux services de la Caf, du Conseil Départemental et à la Communauté de communes Dronne et Belle.

## Qui contacter ?

Pour toute question, vous pouvez contacter Jeannine MAZIÈRE (éducatrice de jeunes enfants) au : 05.53.46.65.36 ou 06.79.84.31.51 ou par mail à : [j.maziere@dronneetbelle.fr](mailto:j.maziere@dronneetbelle.fr)

### PERMANENCE

Mairie de Mareuil

05.53.60.91.20

MARDI

13H30 - 16H30

### PERMANENCE

Mairie de Champagnac

de Bélair

05.53.03.81.50

JEUDI

14H00 - 17H00

### ANIMATION

Accueil de Loisirs de

Mareuil (1er étage)

05.53.60.71.46

MARDI

9H00 - 11H30

### ANIMATION

Salle des Fêtes de

Condat sur Trincou

05.53.46.65.36

VENDREDI

9H00 - 11H30

### ANIMATION

Salle des Fêtes de

Valeuil

05.53.46.65.36

JEUDI

9H00 - 11H30

### PERMANENCE

Mairie de Brantôme

05.53.05.70.21

LUNDI

14H00 - 17H00

# Maison de Santé Pluridisciplinaire...

## ... de Mareuil :

Située route de Fontaine à 200 mètres de la pharmacie, au sein de l'ancienne gendarmerie, la maison de santé pluridisciplinaire est ouverte depuis le 1er janvier 2015. Sa superficie est de 550 m<sup>2</sup> avec la rénovation de la partie existante et la construction d'un agrandissement.

## Pour faire le point :

Des professionnels déjà présents sur Mareuil, tels que Mme Cécile ORAIN (orthophoniste) et Mme Michaëlla PINEL (cabinet de 3 infirmières) ont intégré la maison de santé.

Des consultations nouvelles telles que Mme Sophie BERNARD CHABRIER (ostéopathe), Mme Carine KACZMAREK (Kinésithérapeute) et Mme Valérie VANNIER (Sophrologue-psychothérapeute) sont également présentes.

Des démarches sont en cours pour l'installation d'un dentiste.

La communauté de communes recherche actuellement des médecins généralistes.

## Capacités d'accueil :

Au rez-de-chaussée :

- 3 cabinets pour généralistes
- 1 cabinet consultations externes
- 1 cabinet d'urgence
- 1 cabinet d'infirmières
- 1 cabinet pour orthophoniste
- 1 cabinet pour kiné
- 1 cabinet pour dentiste
- 1 hall d'accueil,
- 3 salles d'attentes à partager,
- 1 salle de réunion

À l'étage :

1 studio pour service de garde et prévision de 2 logements (F4 et F3)



# Le PLUi : c'est parti !

## Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le 28 janvier 2015, le conseil communautaire a décidé de lancer l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, PLUi, sur l'ensemble des communes du territoire intercommunal.

Le PLUi est un document de planification qui définit les perspectives de développement de la communauté de communes Dronne et Belle, à long terme : le PLUi définira à terme le projet de territoire, dans un souci de développement durable, pour les 10 à 15 années à venir. Le PLUi organise le cadre légal pour la construction et l'aménagement du territoire. Il doit être consulté par toute personne ou organisme souhaitant réaliser un projet immobilier. Il définit le droit du sol, c'est à dire OÙ, QUOI et COMMENT il sera possible de construire.

## En attendant ?

Durant toute la période d'élaboration du PLUi à 31 communes, et jusqu'à ce que le PLUi soit approuvé, restent applicables :

- les PLU de Brantôme et Mareuil,
- les cartes communales en vigueur sur les autres communes

## La population : partie prenante du projet PLUi !

La concertation avec la population sera continue et multiple tout au long de la procédure d'élaboration. Des registres sont mis à votre disposition dans chacune des mairies du territoire intercommunal, ainsi qu'au siège de la communauté de Communes : vous pouvez inscrire dans ces cahiers toutes vos demandes ou observations en lien avec l'urbanisme, la constructibilité, l'aménagement du territoire.

## Vous avez dit PLUi ?

Une exposition itinérante sera réalisée et présentée tout au long de la procédure sur l'ensemble du territoire intercommunal. Elle présentera les enjeux du territoire et expliquera le projet de PLUi au fur et à mesure de sa construction. Une enquête publique clôturera la procédure, avant la validation finale du PLUi. Elle sera l'occasion pour vous de formuler officiellement vos demandes et observations

## Pour quand ?

La procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est une procédure relativement longue ! Le PLUi devrait voir le jour en 2019. Tout au long de la procédure, l'ensemble des communes et des habitants sont associés à la définition du projet.

La consultation des entreprises est en cours et le bureau d'études pluridisciplinaire devrait être choisi au début de l'automne 2015.

## Une permanence d'une demi-journée par mois :

à partir de septembre, tous les premiers lundi de chaque mois, de 14 heures à 17 heures, vous pouvez rencontrer, au siège de la communauté de communes, un élu ou un technicien sur le thème du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Des réunions publiques seront organisées aux moments les plus importants de la procédure.

Retrouvez tous les renseignements utiles concernant le PLUi dans la rubrique «Environnement et Habitat» du site Internet de la communauté de communes :

[www.dronneetbelle.fr](http://www.dronneetbelle.fr)

# Nos taxes et Budgets 2015



Nos taxes directes locales	2014	2015
Taxe d'habitation	8.80 %	8.89 %
Taxe foncière (bâti) :	2.55 %	2.58 %
Taxe foncière (non bâti) :	11.92 %	12.04 %
Contribution foncière des entreprises : (CFE)	23.08 %	23.08 %

# Budget Principal

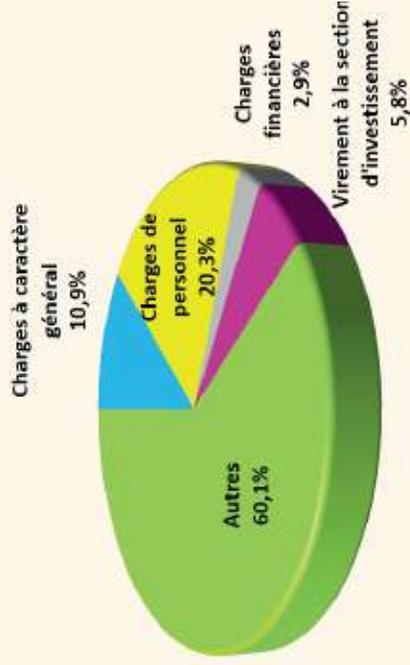
## FONCTIONNEMENT

Dépenses : 6 553 356.70 €

**Autres** (60,1 %) dont 39% à verser aux budgets des services.

*Atténuation de produits :*

- Reversement de la taxe des OM au SMCOTM de Nontron
- Attributions de compensation versées aux communes
- Reversement du FNGIR (fonds national de garantie individuelle de ressources) aux communes
- Dotations aux amortissements
- Charges exceptionnelles (subventions d'équilibre aux budgets des services : Enfance-Jeunesse-Culture-Tourisme-Maison de santé)



## INVESTISSEMENT

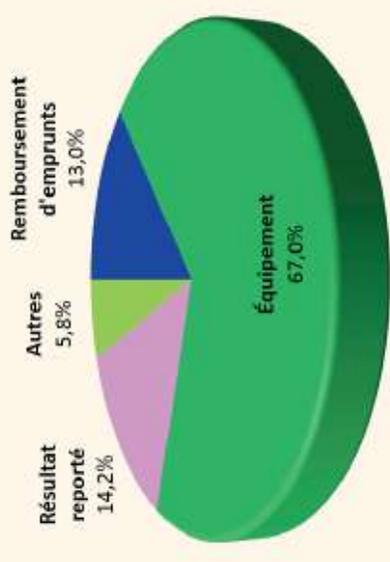
Dépenses : 7 118 016.22 €

**Remboursement du capital des emprunts :** 13% dont 5% pour remboursement des emprunts à court terme (liés à l'acquisition du bâtiment technique à Brantôme et aux travaux de réhabilitation de logements)

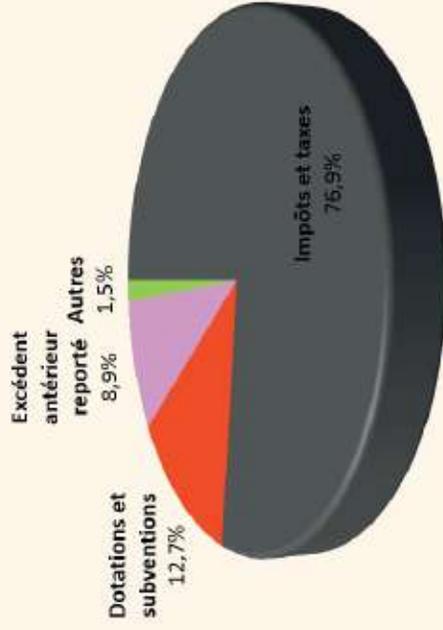
**Équipement (67 %) :**

*Travaux d'investissement :*

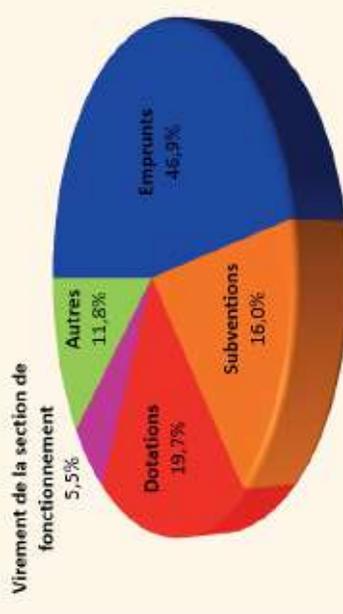
- Acquisition matériel de voirie
- Travaux de voirie
- Aménagement des centres bourgs
- Construction bâtiment technique à Mareuil
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Documents d'urbanisme



Recettes : 6 553 356.70 €



Recettes : 7 118 016.22 €



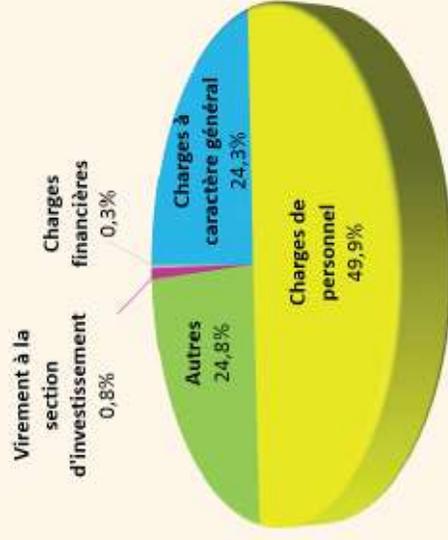
**Emprunts (46,9 %) :** besoin prévisionnel de financement pour la programmation des travaux sur les 3 années à venir

# Budget Culture-Sport

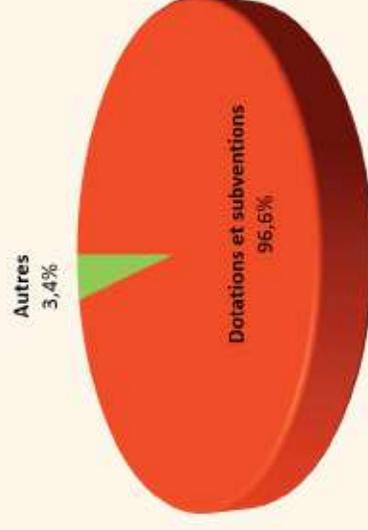
CULTURE : MEDIATHEQUE-BIBLIOTHEQUES/CONVENTIONS CULTURELLES  
SPORT : PISCINES : BOURDEILLES-CHAMPAGNAC DE BELAIR-NONTRON

## FONCTIONNEMENT

Dépenses : 460 552 €



Recettes : 460 552 €



Autres dont : participation des usagers

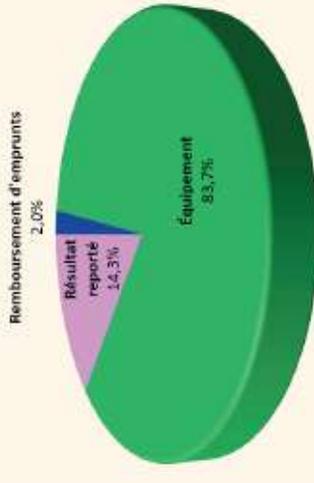
Dotations et subventions :

- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

CULTURE : MEDIATHEQUE-BIBLIOTHEQUES/CONVENTIONS CULTURELLES  
SPORT : PISCINES : BOURDEILLES-CHAMPAGNAC DE BELAIR-NONTRON

## INVESTISSEMENT

Dépenses : 300 757.80 €

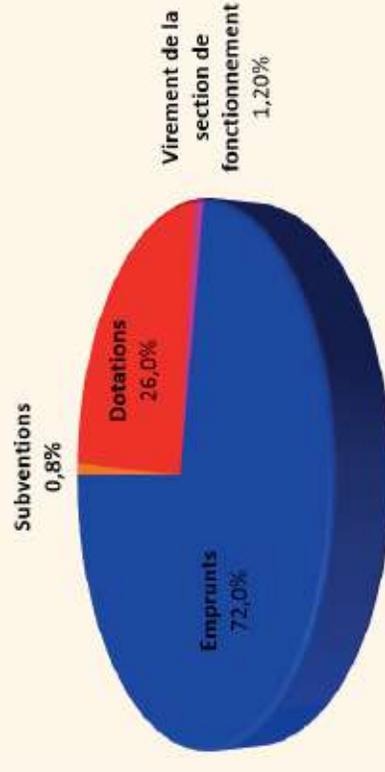


Équipement (83,7 %) :

Travaux d'investissement :

- Réhabilitation bibliothèque/multimédias à Bourdeilles
- Remboursement des travaux d'accessibilité de la bibliothèque, à hauteur de 25% de la dépense, à la commune de Brantôme
- Équipements bibliothèque Mareuil et Médiathèque à Champagnac

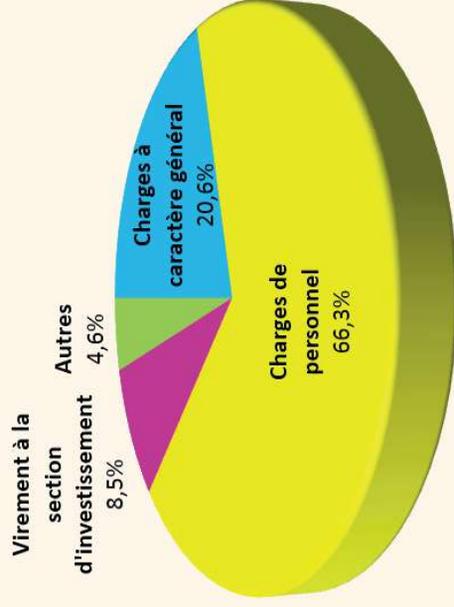
Recettes : 300 757.80 €



# Budget Enfance-Jeunesse

## FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 819 115.80 €

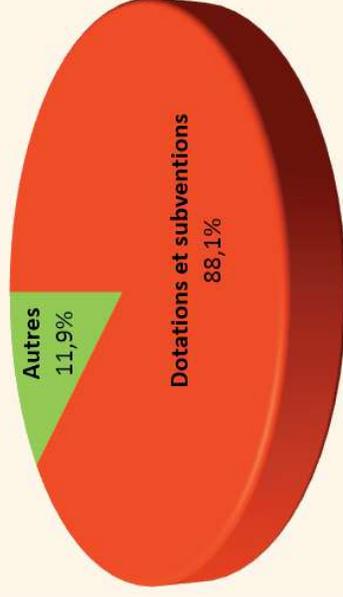


Recettes : 1 819 115.80 €

Autres dont : Participation des familles

Dotations et subventions :

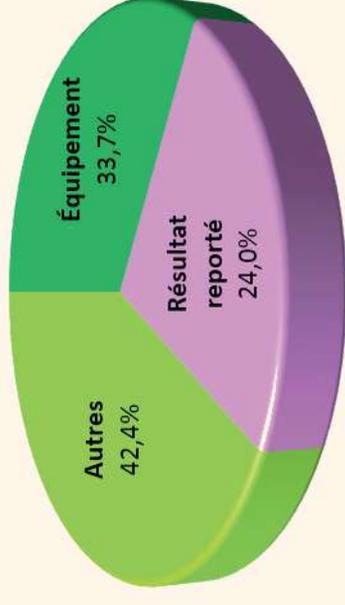
- ÉTAT
- CAF
- MSA
- DÉPARTEMENT
- COMMUNES
- COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS DU RIBERACOIS & DRONNE ET BELLE



## INVESTISSEMENT

Dépenses : 335 444.80 €

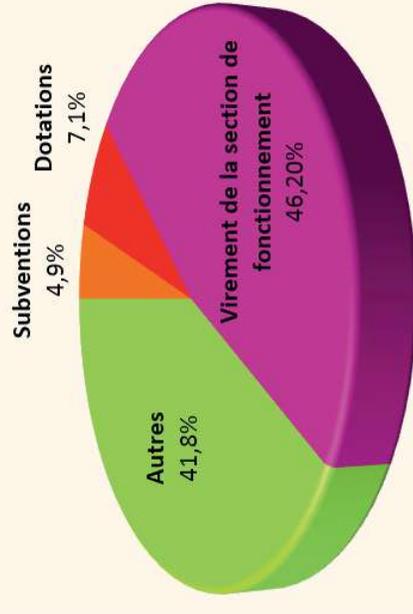
Équipement (33,7 %) :  
Travaux d'investissement :  
- Aménagement crèche à Mareuil  
- Construction salle périscolaire à Biras  
- Équipements informatique et mobilier



Recettes : 335 444.80 €

Subventions :

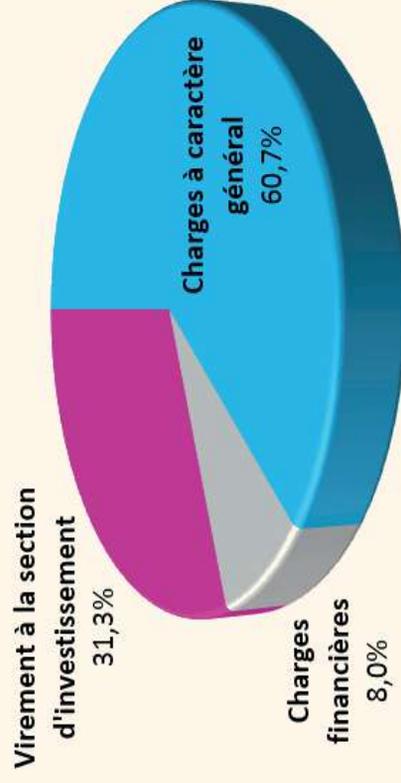
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉSERVE PARLEMENTAIRE
- CAF
- MSA



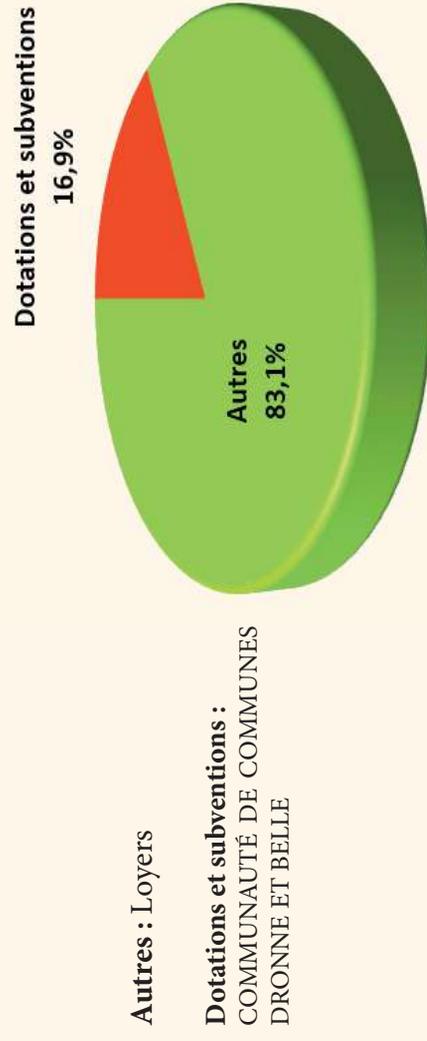
# Budget Logements

## FONCTIONNEMENT

Dépenses : 65 000 €

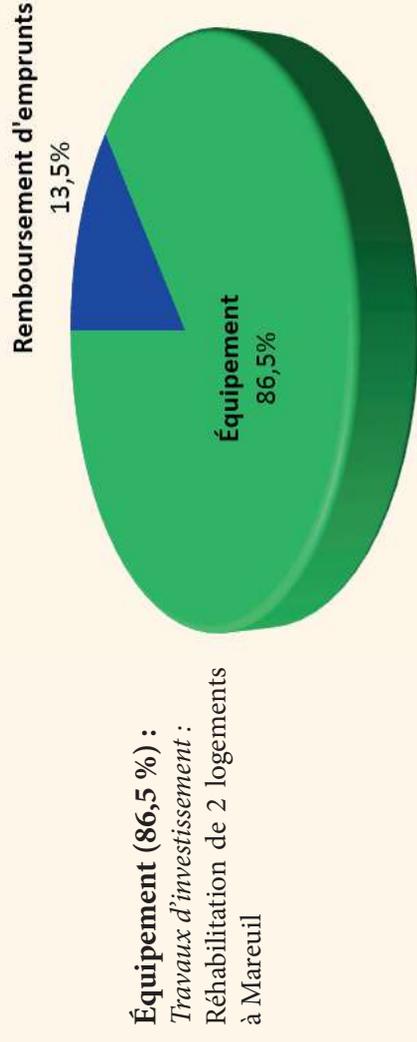


Recettes : 65 000 €

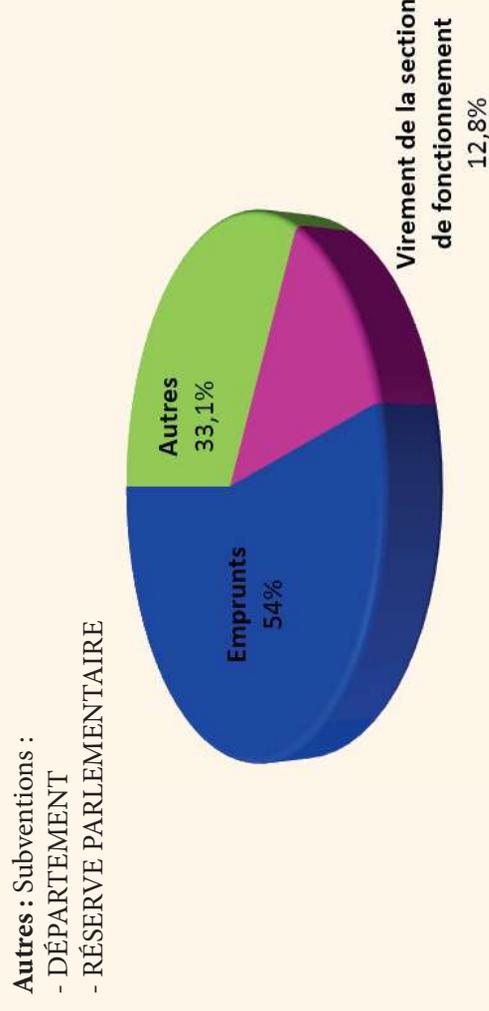


## INVESTISSEMENT

Dépenses : 158 495 €



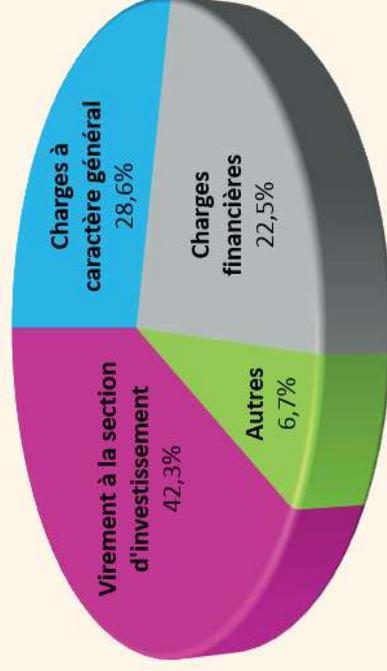
Recettes : 158 495 €



# Budget Maison de Santé

## FONCTIONNEMENT

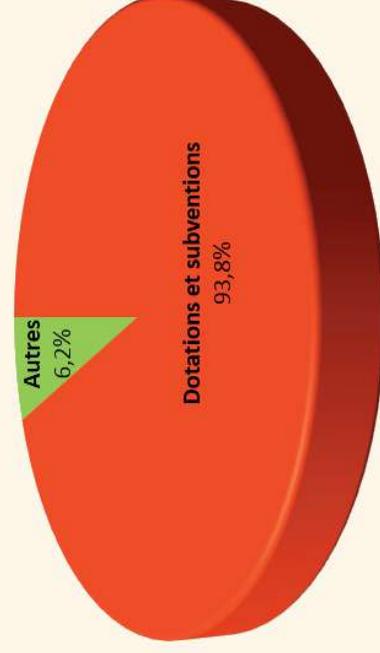
Dépenses : 146 985 €



Autres : Loyers

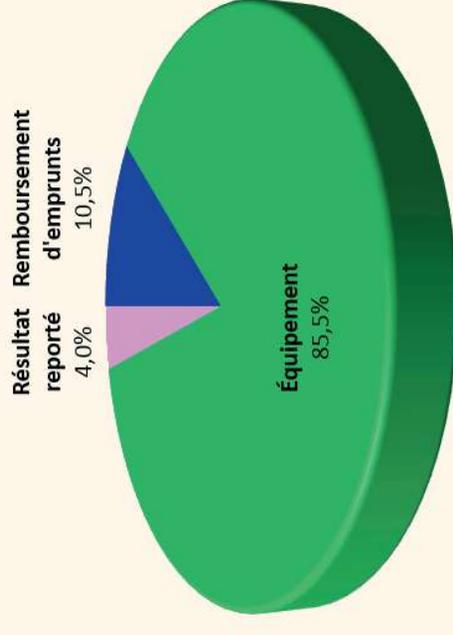
**Dotations et subventions :**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DRONNE ET BELLE

Recettes : 146 985 €



## INVESTISSEMENT

Dépenses : 594 565 €

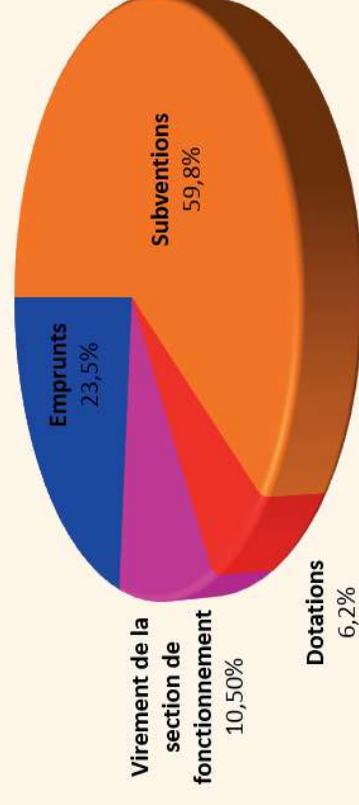


**Équipement (85,5 %) :**

*Travaux d'investissement :*

- Maison de santé de Mareuil
- Maison médicale de Brantôme

Recettes : 594 565 €



**Subventions :**

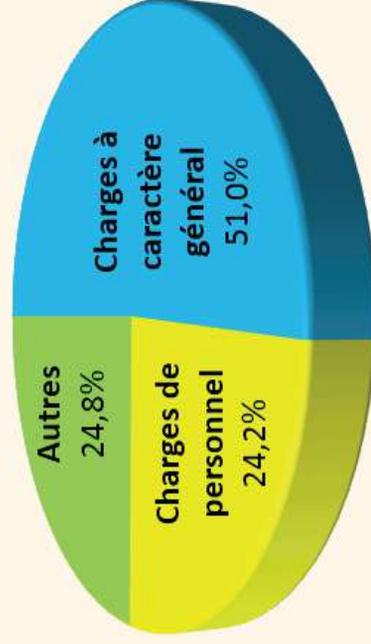
- EUROPE
- ÉTAT
- RÉGION
- DÉPARTEMENT

# Budget SPANC

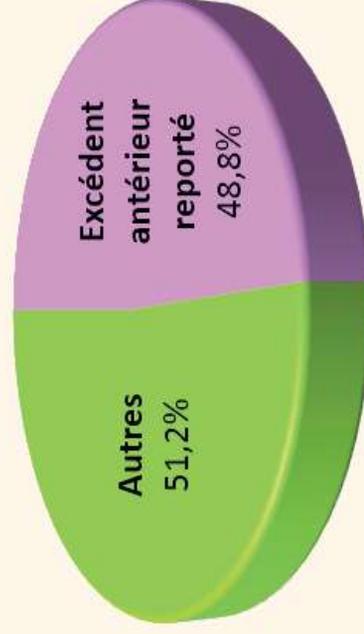
Service Public d'Assainissement Non Collectif

## FONCTIONNEMENT

Dépenses : 146 545.38 €



Recettes : 146 545.38 €

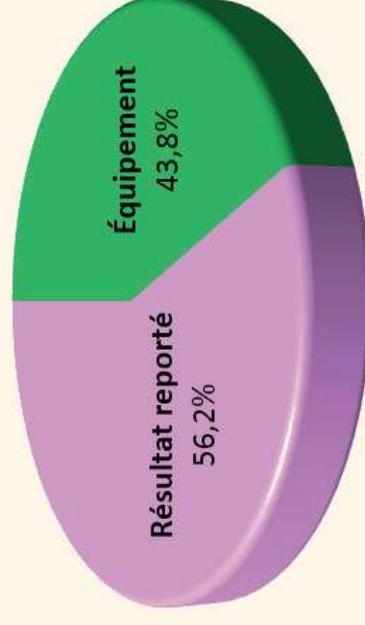


Autres :  
- Redevance des usagers  
- Prestations SOGEDO et SAUR

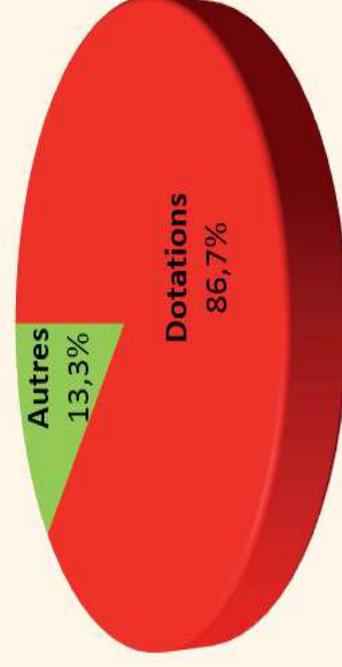
Service Public d'Assainissement Non Collectif

## INVESTISSEMENT

Dépenses : 15 980.52 €



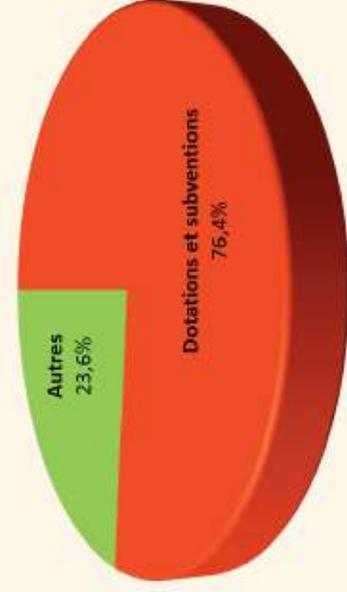
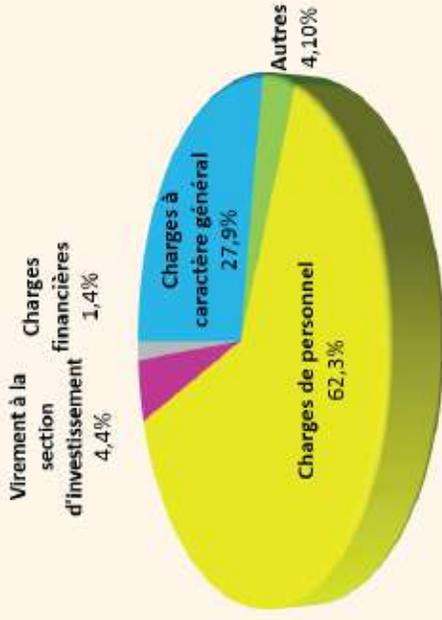
Recettes : 15 980.52 €



# Régie Tourisme

## FONCTIONNEMENT

Dépenses : 330 905.70 €



Recettes : 330 905.70 €

**Autres** : taxe de séjour & produits touristiques

**Dotations et subventions** :

- FEADER
- RÉGION
- COMMUNE DE BRANTOME
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

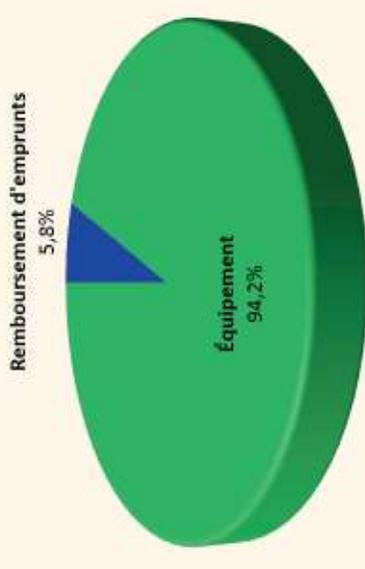
## INVESTISSEMENT

Dépenses : 250 662.60 €

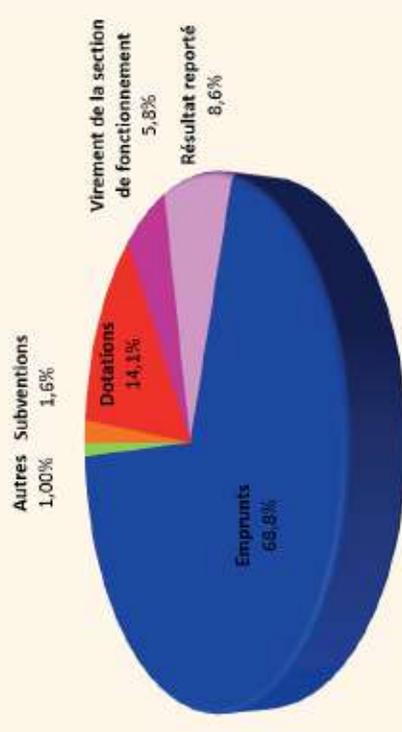
**Équipement (94,2 %)** :

*Travaux d'investissement* :

- Remboursement des travaux réalisés à l'office de Tourisme de puis le 01/01/2014 à la commune de Brantôme
- Remboursement des travaux d'accessibilité de l'Administration Générale de l'Office de Tourisme à hauteur de 25% de la dépense, à la commune de Brantôme.
- Réhabilitation bureau d'accueil à Bourdeilles
- Équipements multimédias
- Mobiliers et signalétique



Recettes : 250 662.60 €



# Budget ZAE

Compatibilité de stock

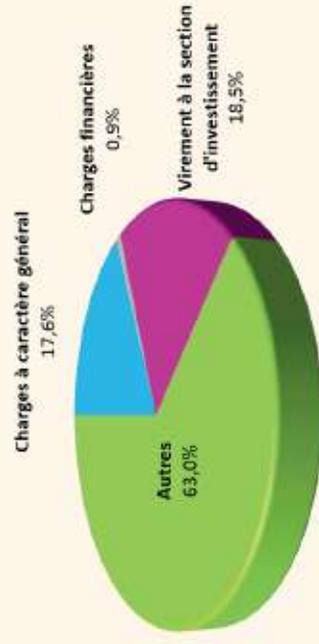
## FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 284 866.80 €

Charges à caractère général

dont :

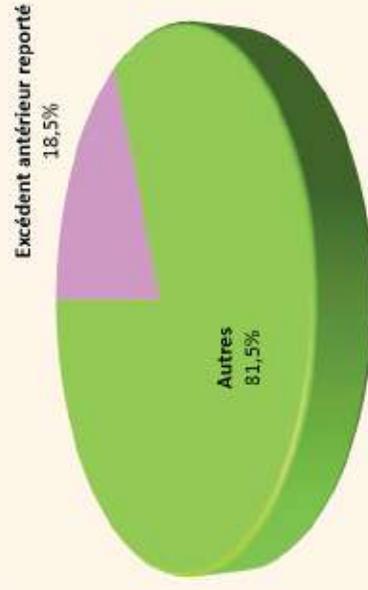
- Réserve foncière : 205 000 €
- Travaux divers : 20 000 €



Recettes : 1 284 866.80 €

Autres dont :

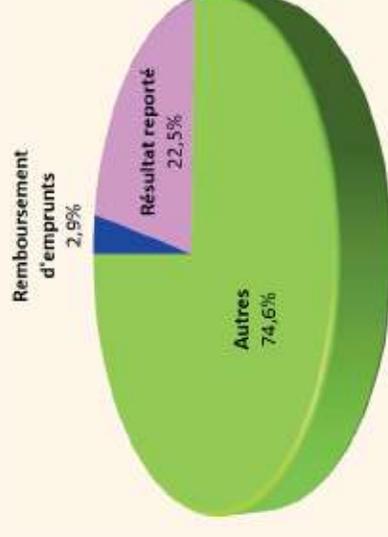
- Ventes prévisionnelles de terrains : 174 900 € - Biras, Valeuil, Champagnac-de-Bélair



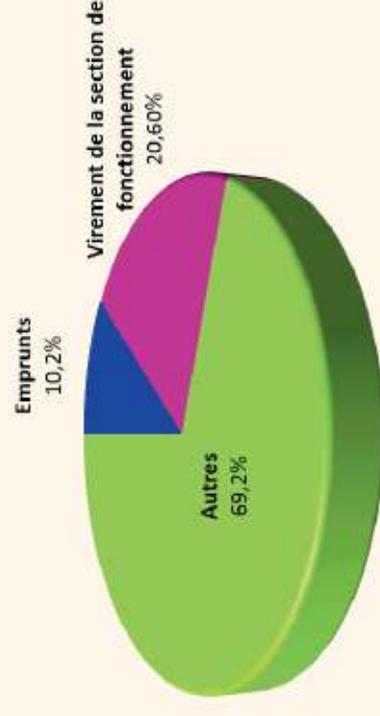
Compatibilité de stock

## INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 154 307.20 €



Recettes : 1 154 307.20 €



# La CCDB en images



Campagne d'information sur tout le territoire Dronne et Belle  
décembre 2015



Inauguration de la «Borie» du rond-point Nord à Brantôme  
Projet mené par les groupements de trufficulteurs de Brantôme et Mareuil  
20 janvier 2015



«Casse-croûte artisans»  
organisé par le service habitat pour informer les artisans du programme mené (OPAH-RR) et favoriser le développement de leur chiffre d'affaire - 2 février 2015



«Réunion Mairie-conseils»  
séminaire pour les élus pour faire le bilan d'une année de fonctionnement communautaire et évoquer les perspectives  
7 février 2015



Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Mareuil  
14 février 2015



Nos services techniques à l'oeuvre sur la commune de Saint-Crépin-de-Richemont



Crédit photo : © Frédéric Perrier

Marathon des Forts du Périgord  
entre Brantôme et Bourdeilles  
le 8 mars 2015 - 1 500 participants:  
1000 coureurs, 300 marcheurs et 200 VTT



Journée de clôture de la semaine des arts  
organisée par le Réseau Médiathèques  
Bibliothèques Dronne et Belle  
5 juillet 2015

## Tourisme

### Bureau d'accueil de Brantôme

#### Horaires d'ouverture 2015 :

- Du 2 janvier au 15 février : fermé, permanence téléphonique (sauf le samedi & dimanche).
- Du 16 février au 31 mars : 10h00-12h00 / 14h00-17h00 (fermé le mardi).
- Avril & mai : 10h00-13h00 / 14h00-18h00.
- Juin : 10h00-18h00.
- Juillet & août : 10h00-18h30.
- Septembre : 10h00-18h00.
- Octobre, novembre & décembre : 10h00-12h00 / 14h00-17h00 (fermé le mardi & le 25 décembre).

### Bureau d'accueil de Bourdeilles

#### Horaires d'ouverture 2015 :

- Du 15 au 30 juin : 10h00-12h00 / 14h00-17h00.
- Du 1er juillet au 31 août : 10h00-12h00 / 14h00-18h00.
- Du 1er au 15 septembre : 10h00-12h00 / 14h00-17h00.

### Bureau d'Accueil de Mareuil

#### Horaires d'ouverture 2015 :

- Du 2 janvier au 30 juin & du 1er septembre au 31 décembre : 10h00-17h00 (fermé le samedi & dimanche).
- Du 1er juillet au 31 août : 10h00-17h00 (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) & 14h00-17h00 (samedi). Fermé le dimanche.

## Infos ZAE

Des terrains sont encore disponibles à la vente sur les différentes Zones d'Activités Économiques de la communauté de communes.

Pour plus d'informations veuillez contacter le siège administratif au **05.53.03.83.55**



# Informations pratiques

## Vos prochains rendez-vous culturels

### les samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

### vendredi 9 octobre, 20H30

Soirée contes - «Histoires de femmes»

à la salle des fêtes de Saint Félix de Bourdeilles

### vendredi 16 octobre, 20H30

Concert de l'Ensemble Instrumental de la Dordogne

à la salle du Dolmen à Brantôme

### samedi 7 novembre, 20H30

Vox Vesunna - Choeur d'hommes du Périgord

à l'église de Mareuil

Pour être tenu informé de l'actualité de nos animations culturelles, envoyez nous vos coordonnées (adresse mail) à : [communication@dronneetbelle.fr](mailto:communication@dronneetbelle.fr)

## Manifestations

Pour suivre l'ensemble des manifestations sur le territoire Dronne et Belle rendez-vous sur :

[www.perigord-dronne-belle.fr/agenda-des-manifestations/](http://www.perigord-dronne-belle.fr/agenda-des-manifestations/)

Une version papier est également disponible dans les différents offices de tourisme du territoire (Brantôme, Bourdeilles et Mareuil)

## Cartes de pêche

Des cartes de pêche sont en vente à l'Office de Tourisme à Brantôme



Espace boutique de l'Office de Tourisme PÉRIGORD Dronne Belle

De nombreux produits de fabrication locale sont en vente à l'Office de Tourisme à Brantôme

## Bulletin communautaire n°1

Si toutefois vous n'avez pas reçu le bulletin communautaire numéro 1 vous pouvez faire la demande au siège administratif de la communauté de communes. Un exemplaire papier pourra vous être envoyé (dans la limite des stocks disponibles). Une version électronique est également disponible dans la rubrique « la communauté de communes » du site internet

[www.dronneetbelle.fr](http://www.dronneetbelle.fr)



## Maison de Santé de Mareuil

### Horaires de consultation :

#### **Infirmières :**

sur rendez-vous  
05.53.56.90.54

#### **Kinésithérapeute :**

du lundi au vendredi  
Sur rendez-vous  
05.53.56.86.53

#### **Orthophoniste :**

du lundi au jeudi  
de 9 h à 19 h  
Sur rendez-vous  
05.53.56.85.34

#### **Ostéopathe :**

Lundi de 16 h à 19 h et vendredi  
de 14 h à 17 h en alternance une  
semaine sur deux  
Sur rendez-vous  
05.53.56.86.26

#### **Sophrologue-psychothérapeute:**

jeudi de 15 h à 19 h  
Sur rendez-vous  
06.09.20.50.13

## Votre répertoire

**DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES :** Danielle DUBUISSON

**DIRECTEUR ADJOINT :** Jérôme CHEVREL

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

05.53.03.83.55

FINANCES	<b>Annick GAZAILLE</b> Pôle Finances	05.53.03.83.55
TOURISME	<b>Julie MARTINET</b> Pôle Tourisme	05.53.05.80.63
CULTURE	<b>Odile BLANCHARD</b> Médiathèques, Bibliothèques,	05.53.03.68.50
	<b>Patricia NÉGRIER</b> Pôle Enfance-Jeunesse	05.53.60.31.96
	<b>Monique FAYE</b> Coordinatrice CAF et TAP	05.53.03.83.55
	<b>Stéphanie CHALARD</b> Accueil Jeunes Dronne et Belle	05.53.08.29.92
ENFANCE - JEUNESSE	<b>Sandrine MOLLER</b> Accueil de Loisirs Brantôme	05.53.05.83.17
	<b>Maryline FILION</b> Accueil de Loisirs Mareuil	05.53.60.31.96
	<b>Sylvie CAROUGE</b> Crèche de Mareuil	05.53.56.43.69
	<b>Jeannine MAZIÈRE</b> Animatrice Relais d'Assistantes Maternelles	05.53.46.65.36
SOCIAL	<b>Marie-France FAURIO</b> Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale	05.53.05.77.14
SERVICES TECHNIQUES	<b>Fabrice NIBAUT</b> Pôle Technique	05.53.60.31.96
URBANISME	<b>Jérôme CHEVREL</b> Pôle Urbanisme Environnement	05.53.03.83.55
SPANC (Assainissement non collectif)	<b>David BARRIBAUD</b> Technicien assainissement non collectif	06.49.99.05.55
OPAH-RR (Habitat)	<b>Anne GAZEAU</b> Technicienne Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	05.53.46.31.82

## JEU

**Savez-vous sur quelle com-  
mune de la communauté  
de communes se trouve cette  
magnifique grotte ?**



**réponse au prochain numéro ...**